

RENOUVELLEMENT D'ADHESION individuelle ou familiale

*En l'absence de changement de vos coordonnées, ne mentionnez que vos noms prénoms
consentement à la RGPD et modalités règlement*

Je (nous) soussigné(e)(s)

adhérent

Co-adhérent si adhésion familiale

Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Né(e) le		Né(e) le	
Tél fixe		Tél fixe	
Portable		Portable	
E-mail		E-mail	
Adresse			

Enfants (mineurs)

prénom		nom		né(e) le	
prénom		nom		né(e) le	

demande(ons) à adhérer à l'association **TOURING PEDESTRE STRASBOURGEOIS**

Montant des cotisations (année civile)	Individuelle	27 €
	Familiale	42 €

Questionnaire de santé -certificat médical : voir questionnaire de santé plus bas

RGPD – protection des données personnelles : J'ai pris connaissance de la politique du TPS en matière de protection des données personnelles (RGPD) accessible sur le site internet du TPS rubrique adhésion et à l'adresse : <https://www.randotps.com/protection-des-donnees-personnelles>. Je donne mon autorisation au traitement de mes données personnelles conformément à cette politique:

adhérent ☐ oui ☒ non co-adhérent ☐ oui ☐ non

Règlement de la cotisation

- ☐ **paiement en ligne** pour le paiement en ligne privilégiez l'adhésion en ligne qui vous permettra de régler votre adhésion par la plateforme sécurisée et gratuite HelloAsso
- ☐ **virement bancaire** Crédit Mutuel IBAN FR76 1027 8010 8300 0218 0840 155 BIC CMCIFR2A
- ☐ **chèque bancaire** à l'ordre du Touring Pédestre Strasbourgeois (adresse postale en en tête)

Pour nous transmettre ce bulletin d'adhésion vous pouvez

le compléter sous forme de pdf modifiable, l'enregistrer et l'envoyer à l'adresse adhesion@randotps.com

le compléter de manière manuscrite, le scanner et l'envoyer à l'adresse adhesion@randotps.com

le compléter de manière manuscrite et l'envoyer ou le déposer à notre adresse postale (cf en-tête)

Votre adhésion sera validée dès réception de ce bulletin **et** du règlement de la cotisation

Fait à le

Signature adhérent
(si impression papier ou nom prénom)

Signature co adhérent
(si impression papier ou nom prénom)

Questionnaire de santé : La réglementation actuelle n'impose pas de certificat médical pour la pratique de la randonnée pédestre hors compétition. Néanmoins, nous vous incitons vivement à signaler cette activité à votre médecin traitant et à respecter ses éventuelles observations et limitations. Nous vous recommandons vivement de renseigner chaque année l'auto-questionnaire de santé reproduit ci-dessous et à consulter votre médecin si vous répondez oui à une ou plusieurs questions.



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.